


# Avis public



Rivière-des-Prairies  
Pointe-aux-Trembles

**Montréal** 

## ENTRÉE EN VIGUEUR

**AVIS EST DONNÉ QUE** lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 4 avril 2023 le conseil d'arrondissement a adopté la résolution numéro CA23 3004 0102 concernant le projet particulier suivant :

### **PROJET PARTICULIER NUMÉRO PP-147**

« Projet particulier visant à permettre l'usage H.4 "Habitation multifamiliale" (maximum de 6 logements) et l'aménagement d'une aire de stationnement dérogeant à un article du règlement de zonage sur le lot projeté 6 523 487, ainsi qu'à encadrer l'aménagement de terrain pour les lots projetés 6 523 486 et 6 523 487, sur la 59<sup>e</sup> Avenue – district de La Pointe-aux-Prairies »

Cette résolution a été jugée conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire.

Un certificat de conformité a été délivré le **11 mai 2023** par le greffier de la Ville de Montréal à l'égard de cette résolution et celle-ci est entrée en vigueur à cette date.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces résolutions dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement, soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, le 17 mai 2023

Le secrétaire d'arrondissement  
Me Joseph Araj

*Cet avis peut aussi être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante :*

*[www.ville.montreal.qc.ca/rdp-pat](http://www.ville.montreal.qc.ca/rdp-pat)*